



Deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE 2 – 4 septembre 2020

Point 6.2 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des décisions des dirigeants du Forum des îles du Pacifique et des dirigeants des PÉID

Objet du document

1. Donner un aperçu des efforts coordonnés du PROE pour mettre en œuvre les décisions des dirigeants du Forum et des dirigeants des PÉID prises lors du 50^e Forum des îles du Pacifique en 2019 dans les domaines pertinents du mandat du PROE.

Contexte

2. La mise en œuvre des décisions des dirigeants du Forum des îles du Pacifique et des dirigeants des PÉID est guidée par le Programme de travail stratégique CORP 2019/2020, qui, pour le PROE, donne la priorité pour 2019/2020 :

A. La stratégie du Continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050 et le renforcement de l'architecture régionale :

Objectif La contribution et les conseils techniques du CORP pour soutenir l'élaboration d'une stratégie de qualité à l'horizon 2050 pour le Continent du Pacifique bleu et un examen de l'architecture régionale, afin d'assurer un futur système régional pertinent, efficace et efficient.

3. Le PROE soutient le développement de la Stratégie 2050 grâce aux contributions des experts techniques M. Espen Ronneberg, Conseiller en changement climatique, et le Dr Peter Davies, Conseiller en écosystèmes côtiers et marins, qui ont participé à toutes les réunions. L'objectif actuel est l'élaboration de scénarios futurs pour identifier les thèmes clés de la Stratégie. À la demande des Membres, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique examine la méthodologie et la base de données probantes utilisées pour l'élaboration des scénarios. Le support CORP a été demandé.

B. Le changement climatique et la résilience à la catastrophe

Objectif Plaidoyer international sur le changement climatique pour encourager le soutien aux priorités de la Déclaration de Kainaki II pour Agir maintenant pour soutenir une action urgente sur le changement climatique et renforcer la mise en œuvre du Cadre océanien pour un développement résilient (FRDP), en particulier par le biais du Partenariat pour la résilience du Pacifique (PRP).

25^e CdP

4. Le PROE a dirigé l'équipe One CROP+ dans les préparatifs de la 25^e CdP avec le soutien de Climate Analytics. Une réunion préparatoire de la 25^e CdP s'est tenue au PCCC en octobre 2019, fournissant des ressources précieuses aux délégations du Pacifique, ainsi qu'une formation pour les nouveaux délégués et un soutien aux ministres qui y ont participé.

5. Lors de la 25^e CdP, l'équipe One CROP+ a soutenu différents axes de travail, a fourni des réunions d'information techniques ainsi qu'un soutien ad hoc, comme demandé. En outre, le PROE a géré le très fructueux Pavillon Moana Blue Pacific lors de la CdP25 grâce à un financement des gouvernements de la Nouvelle-Zélande et des Fidji. Pendant plus de 11 jours, le pavillon a accueilli environ 10 000 visiteurs, plus de 60 événements secondaires et plus de 35 réunions sur l'île du Pacifique dans la salle de réunion. Le PROE continue de diriger le One CROP+ par le biais du programme Pacific Voyage. Un atelier virtuel post-CdP25 a été organisé en juin pour réfléchir aux résultats et planifier l'avenir.

FRDP

6. Le PROE a représenté le CORP au sein du Groupe de travail sur le PRP et de l'unité de soutien du PRP au cours de la dernière année, en apportant des contributions techniques à la rédaction de la Charte du PRP, aux normes de résilience pour le FRDP et au Compendium des études de cas du FRDP. Le PROE est également à la tête du Sous-comité de communication et d'engagement du PRP (CESC) qui a élaboré la stratégie de communication du PRP, le plan d'action, la série « Pacific Resilience Fast Beat », les lignes directrices en matière de communication et le concept de Résilience collective du Pacifique. Le PROE a obtenu des fonds pour soutenir le Plan d'action de la stratégie de communication et d'engagement et a commencé à développer des produits et des initiatives associés par le biais de réunions virtuelles sur différents fuseaux horaires et diverses possibilités de connexion.
7. Le rôle du PROE en tant que représentant des agences CORP et des partenaires de développement au sein du groupe de travail PRP pivotera vers une autre agence CORP en 2020.

C. Les problèmes hérités des essais nucléaires et le soutien à la République des Îles Marshall et à Kiribati

Objectif Le soutien technique CORP pour faire face aux impacts continus des essais nucléaires, en particulier dans la République des Îles Marshall (RIM) et à Kiribati, et pour soutenir une évaluation scientifique complète sur la question de la contamination dans le Pacifique.

8. Clark Peteru, Conseiller juridique du PROE, M. Anthony Talouli, Directeur intérimaire pour la gestion des déchets et la lutte contre la pollution, et M. Joshua Sam, Conseiller en gestion pour les déchets dangereux, fournissent l'expertise technique auprès du Groupe de travail sur les questions nucléaires soutenu par le CORP, présidé en rotation par les gouvernements des Îles Marshall et de Kiribati.

D. Le mécanisme régional de lutte contre les déversements d'hydrocarbures

Objectif : L'élaboration d'un mécanisme et d'un plan d'action régionaux pour faire face aux risques environnementaux importants posés par les fuites et les déversements d'hydrocarbures.

9. Le Plan régional océanique d'intervention en cas de déversement en milieu marin 2019 (PACPLAN 2019) a été approuvé par la CdP15 de la Convention de Nouméa, la 29^e réunion du PROE et la 4^e réunion des ministres des Transports et de l'Énergie. Il s'agit d'un mécanisme régional pour lutter contre les déversements d'hydrocarbure. Un élément clé du mécanisme est l'OSRL, prestataire industriel de lutte contre les déversements de pétrole basé à Singapour. Le PROE œuvre pour faire en sorte que les 21 pays et territoires insulaires du Pacifique du PACPLAN deviennent membres de l'OSRL avec un financement pour les 3 premières années provenant de la Nouvelle-Zélande, toutefois, les restrictions de déplacements en raison du COVID-19 ont entraîné des retards dans l'atelier virtuel pour les membres de l'OSRL et pour la signature de l'accord, prévu initialement pour le 30 juin.

E. La pêche régionale

Objectif : Renforcer les pêches régionales, notamment par le biais de la Réunion des ministres de la pêche régionaux et de la mise en œuvre de la Stratégie régionale de pêche à la palangre.

10. Dans le cadre de l'Initiative sur les prises accessoires et la gestion intégrée des écosystèmes (BIEM) financée par le FED 11, le PROE et le WWF Pacifique mettront en œuvre un programme régional de vulgarisation pour la flotte de pêche au thon à la palangre, soutenant l'expansion du projet actuel BirdLife International Extension aux Fidji vers les pays principaux de la BIEM, à savoir les Tonga, les Îles Salomon, Vanuatu, les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le programme de vulgarisation assurera l'éducation, la sensibilisation et le renforcement des capacités pour les capitaines de navires et leurs équipes afin d'atténuer les prises accessoires d'espèces présentant un intérêt pour la conservation de l'environnement.
11. Le programme de vulgarisation sera complété par le financement de la formation de 30 nouveaux entrants et de 30 membres d'équipage palangriers existants ainsi que de 15 observateurs dans le module de formation sur les prises accessoires offert par l'Académie maritime de l'Université nationale des Fidji.
12. Le PROE collabore étroitement avec la FFA et la CPS pour s'assurer que le travail du BIEM complète la Stratégie régionale de pêche à la palangre.

F. Des négociations sur la diversité biologique au-delà des juridictions nationales (BJN)

Objectifs : Le soutien efficace du PROE auprès des Membres pour faire progresser la position de la région dans les négociations pour un nouvel Accord de mise en œuvre sur la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale. Le CORP fournira un soutien unifié et coordonné pour les Membres ainsi que des conseils techniques en temps opportun.

13. Une délégation du PROE a fourni un soutien aux négociations en cours du BJN par l'intermédiaire du Bureau du Commissaire de l'océan Pacifique depuis la création du Comité préparatoire en 2015. De nombreux membres du personnel du PROE ont fourni des conseils techniques tout au long du processus. Les négociations approchent maintenant de la phase finale, la dernière session de la Conférence intergouvernementale (CIGC4) étant actuellement reportée en raison du COVID 19.
14. Le PROE continue de fournir des conseils juridiques internationaux au processus de l'OPOC, notamment une analyse bien accueillie des positions des pays sur les articles de l'Accord, la cartographie des pays alignés aux PSIDS, ceux qui s'y opposent et les parties qui pourraient avoir des positions négociables.
15. Le PROE mène les conseils techniques sur deux parties de l'Accord, Partie III – Outils de gestion par secteur, y compris les Zones de protection marines, et la Partie IV des Évaluations de l'impact sur l'environnement, y compris la rédaction d'une nouvelle clause sur l'Évaluation environnementale stratégique en collaboration avec l'Australie, afin de définir plus clairement le rôle de l'EES comme outil de planification pour le BNJ. Le PROE a également apporté son expertise sur les questions d'accès et de partage des avantages liés au processus.
16. Le travail sur la BJN se poursuit à distance avec des réunions régulières avec l'équipe BJN d'OPOC. On ne sait pas quand l'IGC4 sera convoquée.
17. Les impacts du COVID-19 et du cyclone tropical Harold ont eu un impact considérable sur la mise en œuvre du programme de travail CORP, y compris le report de la 51^e réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique par le Gouvernement de Vanuatu. Au moment de la rédaction de ce document, il n'était pas encore clair si une réunion virtuelle des dirigeants se tenait en 2020.

Mise en œuvre des décisions des dirigeants des PÉID dans les domaines pertinents du mandat du PROE

État d'avancement de la stratégie régionale des PÉID 2016/2020 pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 : activités des PÉID spécifiques à chaque pays fournies par le PROE dans les domaines couverts par son mandat

Membre PÉID	Changement climatique	Milieu marin
Îles Cook	Ateliers et formation Assistance dans le pays Participation à la réunion	Ateliers et formation
Valeur financière totale pour les îles Cook (USD)	48 473,61	5 420,02
États fédérés de Micronésie	Ateliers et formation Services de conseil Assistance dans le pays Participation à la réunion	Ateliers et formation Services de conseil
Valeur financière totale pour les États fédérés de Micronésie (USD)	469 771,65	10 036,34
Kiribati	Ateliers et formation Services de conseil Financement direct Assistance technique Participation à la réunion	Ateliers et formation
Valeur financière totale pour Kiribati (USD)	213 999,61	4 738,03
Nauru	Ateliers et formation Services de conseil Publication Assistance dans le pays Participation à la réunion	
Valeur financière totale pour Nauru (USD)	105 553,79	
Nioué	Ateliers et formation Assistance dans le pays Services de conseil Financement direct Participation à la réunion	
Valeur financière totale pour Nioué (USD)	141 123,53	
Palaos	Ateliers et formation Assistance dans le pays Services de conseil Financement direct Participation à la réunion	Ateliers et formation
Valeur financière totale des Palaos (USD)	150 072,42	5 698,70
République des Îles Marshall	Ateliers et formation Assistance technique Services de conseil Financement direct Participation à la réunion	Ateliers et formation Services professionnels
Valeur financière totale pour la République des Îles Marshall (USD)	389 116,13	119 146,23
Tuvalu	Ateliers et formation Assistance technique Services de conseil Financement direct Participation à la réunion	Ateliers et formation
Valeur financière totale pour Tuvalu (USD)	280 160,73	6 442,34
	Changement climatique	Milieu marin
Valeur financière totale des PÉID (USD)	1 798 271,47	151 481,66

G. Proposition conjointe de la part des PÉID auprès du FVC

18. Reconnaissant que la plupart des projets de la région du Pacifique préparés pour le financement du Fonds vert pour le climat sont de petite taille, le FVC a demandé aux deux agences régionales accréditées PROE et SPC de travailler avec d'autres agences CORP et internationales pour formuler un Programme phare pour la région du Pacifique, cela permettrait de répondre au mandat global du FVC consistant à « changer de paradigme » dans l'action régionale sur le climat.
19. En prenant le FRDP comme fondement, le programme phare est conçu pour coordonner l'action régionale et internationale en matière d'atténuation et d'adaptation afin de répondre à la vision des dirigeants pour un Pacifique bleu.
20. Le PROE a élaboré et partagé avec la CPS un document de réflexion intitulé « Le Pacifique bleu : Réaliser les ambitions régionales pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques » en mai 2020. Le document de réflexion vise à rassembler les agences CORP, les Entités accréditées à la fois dans la région et les pays, afin de parvenir à un terrain commun sur ce que devrait contenir le programme phare.
21. Le PROE continue de collaborer avec la CPS pour obtenir un accord sur l'approche et le cadre du projet phare. L'intention est de soumettre un projet de note de concept au FVC d'ici la fin 2020 pour les apports initiaux du FVC qui guideront l'élaboration de la proposition.

Autres contributions à la Stratégie régionale des PÉID 2016/2020, auxquelles le PROE a contribué pour les Membres des PÉID¹

H. Mécanisme d'assurance contre le changement climatique dans les îles du Pacifique (PICCIF)

22. Une réunion d'experts s'est tenue au PROE du 31 octobre au 1^{er} novembre 2019, pour examiner les questions de mise en œuvre contenues dans le projet GIZ, et pour suggérer un plan de travail clair. La réunion a également porté sur le soutien du PNUE à la création d'un mécanisme d'assurance contre les changements climatiques dans les îles du Pacifique (PICCIF) et sur l'alignement de ces activités sur le projet PROE/GIZ. La discussion a également examiné un rapport élaboré par l'équipe d'experts en assurance qui ont aidé au développement du PICCIF et de Tuvalu sous l'appui du PNUE. Ce rapport s'est fondé sur les contributions du premier atelier d'experts au Samoa, la consultation au Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et les réunions jusqu'au Forum des îles du Pacifique.
23. Les principales conclusions :
 - a) Un certain nombre d'initiatives dans le Pacifique sont potentiellement complémentaires au PICCIF. Une approche intégrée est nécessaire, y compris pour rechercher des financements auprès du même réseau de donateurs potentiels.
 - b) Le PICCIF peut agir comme un « pôle de financement », en coordonnant les demandes de financement auprès de divers organismes internationaux. Cela dépendra d'une collaboration claire démontrée par le PICCIF pour répondre aux besoins à court, moyen et long terme des petits États insulaires du Pacifique et de l'identification de la valeur ajoutée particulière du PICCIF pour inclure l'aide aux pays à créer des produits

¹Cook Islands, FSM, Kiribati, Nauru, Niue, Palau, RMI, Tuvalu

d'assurance régionaux qui permettent aux PÉID de mutualiser leurs risques, de réduire les exigences en matière de réassurance et de minimiser l'incertitude.

- c) Le PICCIF devra être soutenu par un centre régional local d'expertise technique sur le financement des risques d'assurance et une gestion plus large des risques pour obtenir un soutien financier externe afin de protéger les populations, les environnements et les économies contre les impacts des changements climatiques et afin de développer les capacités techniques autochtones dans la région.
- d) La réunion a identifié les principaux défis et risques à relever dans le cadre d'un développement du PICCIF en 5 étapes :
- Phase 1 – étude de faisabilité ;
 - Phase 2 – collecte et analyse des données ;
 - Phase 3 – développement de la structure et renforcement des capacités ;
 - Phase 4 – projet pilote à petite échelle soutenu par le capital ;
 - Phase 5 – création et développement des installations.
- e) La réunion a également reçu des informations sur la proposition de financement que le PROE a obtenu du GIZ, et sur la possibilité de synergies entre ce projet et le projet du PNUE. Le projet GIZ comprend les modules de travail suivants :

- Identifier les risques à assurer (définition de la couverture) en termes d'événements spécifiques et du niveau de couverture pour les individus, les communautés, les nations et/ou la région afin d'élaborer des réponses en matière d'assurance appropriées. Un échange technique avec l'Initiative d'évaluation et de financement des risques de catastrophe du Pacifique (PCRAFI) est prévu sur les résultats des évaluations de risque antérieures et sur l'intégration éventuelle de mesures d'intervention appropriées.
- Exploiter les bases de données existantes sur la gestion des risques et les mécanismes de financement afin d'établir une source intégrée unique d'informations, d'expérience et d'expertise régionales.

24. Entre-temps, le PROE a obtenu des fonds de la GIZ pour le développement du PICCIF intégrant des synergies avec le projet du PNUE. Le projet GIZ comprend les modules de travail suivants :

- Identifier les risques à assurer (événements spécifiques et niveau de couverture pour les personnes, les communautés, les nations et/ou la région) afin d'élaborer des réponses en matière d'assurance appropriées. Un échange technique avec l'Initiative d'évaluation et de financement des risques de catastrophe du Pacifique (PCRAFI) est prévu sur les résultats des évaluations de risque antérieures et sur l'intégration éventuelle de mesures d'intervention appropriées.
- Exploiter les bases de données existantes sur la gestion des risques et les mécanismes de financement afin d'établir une source intégrée unique d'informations, d'expérience et d'expertise régionales.
- Élaborer un ensemble de données, des scénarios et une modélisation, y compris en examinant l'ensemble de données PacRIC existantes et en travaillant avec les groupes d'experts du Conseil météorologique pour le Pacifique.

I. Gestion des déchets et lutte contre la pollution

25. La stratégie de gestion des eaux de ballast de la région (2006) met l'accent sur les biosalissures de la coque. De nombreux ÉTIO sont devenus Parties à la Convention de gestion des eaux de ballast et 7 d'entre eux ont maintenant des stratégies nationales de gestion des eaux de ballast. Le PROE s'efforce d'apporter une assistance aux autres ÉTIO, notamment dans la mise en œuvre des directives du projet sur les biosalissures de l'OMI-FEM6 avec les Fidji et les Tonga en tant que pays pilotes. En 2019, lors de la 4^e réunion des ministres des Transports, ces derniers ont approuvé la mise en place d'une Voie pour des ports propres et verts d'ici 2030/2050. Le PROE et la CPS cherchent à mettre en œuvre des directives régionales sur la propreté des coques afin de protéger notre océan par la Voie, qui abordera également le transport durable par le transport maritime à faible émission de carbone, en prenant comme fondement les travaux du Centre de coordination de la technologie maritime du Pacifique.
26. En 2019, lors de la 4^e réunion des ministres des Transports, ces derniers ont approuvé la mise en place d'une Voie pour des ports propres et verts d'ici 2030-2050. Le PROE et la CPS cherchent à mettre en œuvre des lignes directrices régionales sur la propreté des coques afin de protéger notre océan à travers cette voie. La Voie pour des ports propres et verts 2030-2050 abordera également le transport durable par le transport maritime à faible émission de carbone, en s'appuyant sur les travaux du Centre de coordination de la technologie maritime du Pacifique.
27. Des ateliers et des réunions internationaux et régionaux dans le cadre de l'Accord du Cap, ainsi que des discussions à l'OMI pour MARPOL et le Plan d'action de l'OMI sur les déchets marins, ont aidé les PÉID à lutter contre la pollution par les déchets marins et la pollution plastique. Une assistance a également été fournie aux PÉID dans le cadre du Plan d'action régional pour la gestion des déchets marins 2018/2025 du Pacifique pour élaborer des politiques et des lois interdisant les plastiques à usage unique. L'action des PÉID par le biais de ses membres du FFA a établi les Mesures de gestion de la conservation 2017-04 de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central pour lutter contre la pollution marine.
28. Le PROE, en partenariat avec le plan J-PRISM II, est en train d'élaborer une directive régionale pour la gestion des déchets produits par les catastrophes en favorisant des réponses coordonnées aux événements catastrophiques avec des liens plus étroits entre les bureaux nationaux de gestion des catastrophes et les bureaux de gestion des déchets pour :
- éliminer les débris pendant la phase d'intervention d'urgence ;
 - créer des accès aux zones les plus touchées ; et
 - récupérer les objets produits par les catastrophes qui peuvent toujours être utiles pour les initiatives de récupération.
29. Un programme de formation pour la mise en œuvre de la directive a été mis à l'essai à Vanuatu et sera étendu à d'autres pays, dont les PÉID. Cette situation s'est avérée critique à la suite des efforts de récupération au lendemain du passage du cyclone tropical Harold.

Recommandations

30. Le Conseil exécutif est invité à :
- 1 **prendre acte** des efforts coordonnés du PROE pour mettre en œuvre le programme de travail stratégique du CORP pour 2019/2020 suite aux décisions prises par les dirigeants du Forum et les dirigeants des PÉID du 50^e Forum des îles du Pacifique.